



Vous trouverez ci-joint le compte rendu UNSA de la formation spécialisée du CSA Administration Centrale du jeudi 6 juin 2024. Nous vous en souhaitons une bonne lecture. Cordialement

Représentants pour l'UNSA Santé-Cohésion Sociale

- Alain OLMOS (AC, UNSA) : alain.olmos@sante.gouv.fr / 01 40 56 46 50
- Pascal LEPRETRE (AC, UNSA) : pascal.lepretre@sante.gouv.fr / 01 40 56 76 42
- Sylvie ROUMEGOU (AC, UNSA) : sylvie.roumegou@sante.gouv.fr / 01 40 56 56 88

CSA-AC formation spécialisée du 6 juin 2024

Ordre du jour

Présentation du projet Malakoff – **Information**

Questions diverses

Cette réunion était placée, sous la présidence de Madame Géraldine BOFILL, cheffe de Service à la DRH Ministérielle (adjointe de Mme la D.R.H Ministérielle).

Présentation du projet Malakoff – **pour information**



Les étapes depuis la dernière présentation en CHSCT en octobre 2022

- ❑ Permis de démolir accordé le 23 décembre 2021 par le Préfet des Hauts-de-Seine
 - ❑ Procédure de déclaration de projet : concertation préalable fin 2021, puis début 2023 sur la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme
 - ❑ Notification du Marché Global de Performance le 14 novembre 2022 avec le Groupement Eiffage Construction - Grands projets après 2 ans de procédure
 - ❑ Démarrage des travaux de déconstruction en mars 2023
 - ❑ Présentation du projet aux agents de l'administration centrale le 6 septembre 2023
 - ❑ Procédure de déclaration de projet : enquête publique novembre/décembre 2023
 - ❑ Permis de construire instruit depuis son dépôt en avril 2023 : 2 arrêtés préfectoraux attendus d'ici cet été, l'un sur l'intérêt général et la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme et le second sur l'autorisation de construire.
- Un projet qui répond aux objectifs stratégiques fixés par la politique immobilière de l'État

Cette politique immobilière vise à répondre à 4 objectifs, par une circulaire de la Première Ministre en date du 8 février 2023.



État des lieux, aujourd'hui ...



Avec l'opération de déménagement sur les sites de TODS et High Line, l'administration centrale des ministères sociaux est entrée dans la dynamique d'une meilleure optimisation des aménagements d'espace avec une évolution vers :

- > plus de salles de réunion pour répondre aux besoins,
- > plus d'espaces de convivialité,
- > plus d'espaces de confidentialité,
- > plus d'espaces collaboratifs

... et, à horizon 2027, la construction d'un bâtiment neuf à Malakoff avec une nouvelle étape



- Une opportunité de poursuivre la dynamique d'optimisation des aménagements des espaces
- Un délai d'échanges de plus d'1 an pour définir les aménagements avec les futurs utilisateurs
- Une variété dans les typologies d'espaces offertes par le futur immeuble afin d'assurer le confort des utilisateurs
- Des espaces **coconstruits** avec les agents et l'encadrement des directions afin de prendre en compte la réalité du terrain (modes de travail, présence sur site...) et les spécificités métiers

Les caractéristiques du projet



Un immeuble facile d'accès, une liaison directe et rapide entre les sites.

Liaison directe entre le site de Malakoff et les sites de Duquesne (environ 20mn) et de l'hôtel du Châtelet (environ 30mn).



LA BIODIVERSITE

REINTRODUCTION DE LA BIODIVERSITE SUR LE SITE :

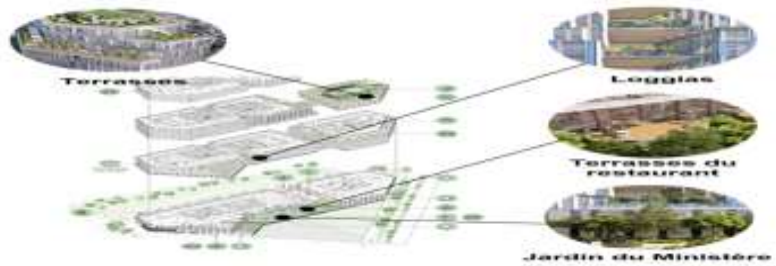
- Toitures et terrasses végétalisées
- Jardin du Ministère
- Faîsses arborées

BIOPHILIE :

- effet du végétal sur le bien-être et l'anti-stress

ESPACES DE CONVIVIALITE :

- Terrasses accessibles végétalisées



L'entrée centrale et la percée visuelle entre Paris et Malakoff

La percée entre les deux bâtiments crée un grand volume, transparent et traversant, avec une vue du cœur d'îlot végétalisé.



Le parvis ouest : entrée de la Ville de Malakoff

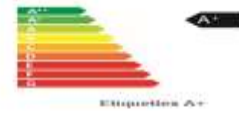
L'entrée ouest sera facilement remarquée par sa façade artistique qui souligne l'entrée de Malakoff et qui deviendra un marqueur important sur l'espace public, intégrant le bâtiment de l'administration centrale à la vie quartier



A chaque étage de profondes loggias végétalisées.

Un repérage simple dans le bâtiment grâce à l'organisation des circulations et à la lumière naturelle.

- RENOUVELLEMENT D'AIR
MAITRISE PIECE PAR PIECE :**
- Ventilation mécanique contrôlée sur l'ensemble des espaces du bâtiment
 - Débit de renouvellement d'air 25 m³/h par occupant
 - Contrôle par sonde de CO₂



- MATERIAUX DE REVÊTEMENT
INTERIEURS PEU EMISSIFS :**
- Maîtrise des émissions de Composés Organiques Volatils (COV)
 - Etiquette A+ et labels pour l'ensemble des matériaux et produits de revêtement intérieurs (sol, murs, plafond)



Les enjeux éco responsables et qualité de vie au travail

- Une conception qui permet des plateaux confortables dès comme hiver grâce à :**
- des ouvertures de confort sans cadre bureau,
 - des vitrages performants, réalisés en verre isolé et traité en couche mince
 - des dispositifs de brise-soleil performants favorisant l'équilibre thermique en toute saison, même en période de fortes chaleurs.



Ouvrants de confort dans chaque bureau, permettant la ventilation naturelle.

Le jardin du ministère

Un cœur d'îlot arboré perceptible depuis la voie publique



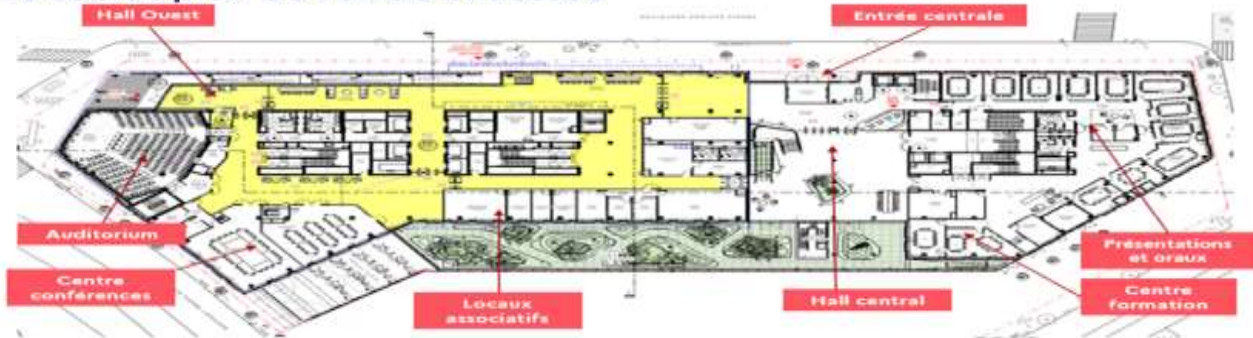
Le restaurant avec accès sur les terrasses et vue sur le jardin



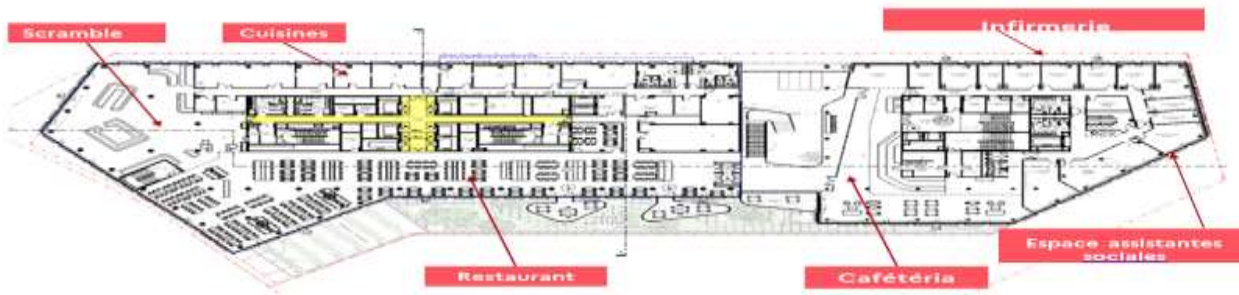
La coupe du bâtiment



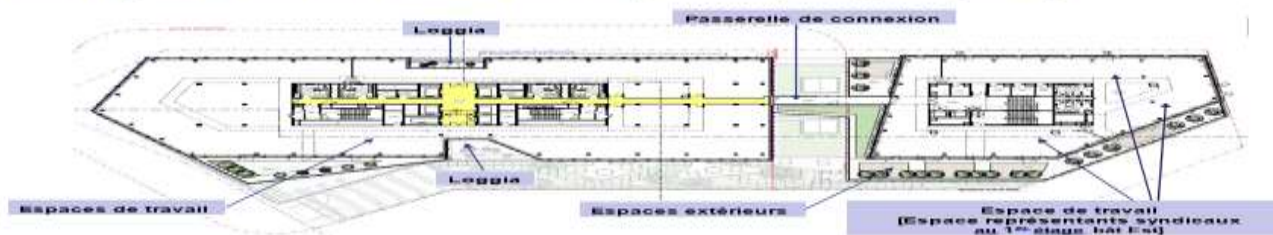
Le socle : plan du rez-de-chaussée



Le socle : niveau 2



Les étages de bureaux avant aménagement (plan type étages 1 à 7)



Les services qui s'installent à Malakoff

Quelles sont les directions concernées ?

— les services installés provisoirement rue Olivier de Serres (site Tods) et Montrouge (site High Line) [Arbitrage rendu mi-février 2024 par le cabinet MTSS]

IGAS . DGCS . DFAS . DRH . DNUM . DAEI . DRÈS . DARES . HAUTS COMITÉS . CBCM



La Gouvernance mise en place



Un processus de co-construction qui s'appuie sur les entrants obtenus en phase de macro-zoning

Une démarche de co-construction pour le macro-zoning - Calendrier



Principes directeurs

- Confort utilisateur**
 - Utilisation des nouveaux espaces afin de fournir de meilleures conditions de travail aux agents sur site (Augmentation des espaces collaboratifs, des services et des espaces détente...)
- Equité des surfaces entre les directions**
 - Respect du ratio de surface préconisé par la DIE pour toutes les directions (16 m² par résident)
- Taux de partage des espaces**
 - Encadrement du taux de partage (entre 0,8 et 1) afin d'augmenter le nombre de positions de travail (1,5 à 2) offertes aux agents tout en optimisant l'utilisation des surfaces attribuées aux directions.

Leviers de flexibilité entre les mains

- Part de bureaux individuels (jusqu'à chef de bureau ou équivalent)**
 - Objectif : Libérer de l'espace pour favoriser la collaboration
 - Impact : La part de bureaux individuels influera sur la disponibilité d'autres typologies d'espaces et de positions de travail
- Répartition des positions de travail alternatives**
 - Choix entre bulles, salles de réunions, postes de travail ouverts...
 - Objectif : Permettre aux directions d'avoir des positions de travail adaptées à toutes les activités quotidiennes (réunions hebdo, appel téléphonique...)

des directions dans l'aménagement

Typologies d'espaces couvertes par la démarche | Des espaces cibles adaptés aux besoins des directions

	Les espaces de travail	Les espaces supports	Les espaces transverses	Les espaces collaboratifs
Variante d'espaces	<ul style="list-style-type: none"> Bureau individuel Poste de travail ouvert à proximité de son équipe Salle de concentration 	<ul style="list-style-type: none"> Casier Espace tri des déchets Espace copies fournitures 	<ul style="list-style-type: none"> Cafétéria d'étage Espace détente Forum 	<ul style="list-style-type: none"> Bulle d'isolement Petite et grande salle de réunions
Usages	<ul style="list-style-type: none"> Travailler au quotidien en équipe ou seul Travailler en silence/focus Faire un point en privé 	<ul style="list-style-type: none"> Accomplir des tâches annexes durant sa journée sur site 	<ul style="list-style-type: none"> Faune boisson / collation Rencontres inter équipes Travail individuel ou collaboratif Evénements thématiques 	<ul style="list-style-type: none"> Echanger Réunions en présence Réunions hybrides / visioconférence
Ratios quantité	A définir sur la base des éléments remontés lors des ateliers de co-construction			

Questions diverses

Je veux développer un syndicalisme différent !

BULLETIN D'ADHESION

Ne laissez plus les autres décider pour vous !

<p>Nom.....Prénom..... Domicile..... Tel Bureau : Résidence Administrative..... Grade..... A renvoyer à : UNSA SYNAASS Sylvie ROUMEGOU Bureau 0335 Ministère des Solidarités et de la Santé 14 avenue Duquesne 75350 PARIS SP 07 https://www.helloasso.com/associations/syndicat-uns-synaass/adhesions/cotisations-uns-synaass</p>	 <p>Syndicat national autonome des affaires sanitaires et sociales</p> <p><i>66 % du montant de la cotisation est déductible de l'impôt</i></p>
---	--

UNION NATIONALE DES SYNDICATS AUTONOMES SANTE COHESION SOCIALE

Ministère de la Santé et de la prévention

14, avenue Duquesne - Pièce 0335 - 75350 PARIS SP 07

TEL: 01 40 56 56 88 / 4650 / 7642 / 8960

Mail : syndicat-uns-federation-sante-cohesion-sociale@sante.gouv.fr

<https://federation-uns-sante-cohesion-sociale.fr/>

